

«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 233 septembre 2005 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

L'ESPOIR D'ETRE ENSEMBLE



Ne prenez pas notre place de parents

Depuis plusieurs années, des militants de LST, d'ATD Quart-Monde à Liège rencontrent des directeurs, des conseillers, des travailleurs sociaux ainsi que l'Administration de l'Aide à la Jeunesse.

Au fil du temps, nous avons pu établir un dialogue et écrire un texte en commun à partir de nos expériences et de la lecture du décret de l'Aide à la Jeunesse de 1991.

Ce texte fera partie d'un colloque le 17 octobre 2005 au Botanique à Bruxelles. A lire dans votre journal.

Andrée



N° 233

SOMMAIRE



L • S • T

LUTTES SOLIDARITES TRAVAIL

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur **Tél.** : 081 / 22 15 12 **Cpte** : 001-1237833-92

Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1

Prix: 1 Euro Mensuel n° 233 Septembre 2005

Ed. resp. : Andrée Defaux 64, rue Pépin 5000 Namur.

- Andenne
 - enne

2/3/4

5

6

7

8

- Ciney-Marche

Je me bats pour ma famille

- Nos droits

· L'atelier famille/le groupe Agora

- Le service des créances
 - alimentaires
- La page des enfants
 - Un peu d'évasion
- Namur
 - Je suis maman
- Ça se passe,
- Petites nouvelles

8



INTER-RÉGIONS

L'ATELIER LE GROUPE

Participant à ces deux ateliers, voici

Pourquoi le placement de nos enfants est-il le choix et l'excuse des bien-pensant qui disent que c'est pour leur protection ? En fait, quand on regarde la protection de l'enfant, on remarque que c'est lui qui est puni. Les parents n'ont plus leur enfant puis, leur vie continue. Je ne dis pas que leur vie continue de la même manière, mais l'enfant, lui, se retrouve souvent en institution ou dans une autre famille et tout est chamboulé, il n'a plus d'habitudes, plus de repères et il n'a plus d'amour surtout.

L'amour de ses parents on ne peut pas le remplacer. Et la réflexion elle vient de là.

LA FAMILLE... MA FAMILLE...

Quand j'étais gamin, j'ai été placé et puis adulte, quand j'ai perdu ma maison, que j'ai été expulsé, on a voulu refaire la même chose avec mes enfants. Et là, j'ai dit non! Un grand vent de révolte s'est levé et j'ai dit " non c'est pas possible, on ne va pas recommencer avec mes enfants ce qu'on a fait avec moi ". De là est venue la rencontre avec LST, parce que si LST n'était pas apparu, et bien il n'y aurait pas eu cette prise au sérieux de la question de la famille et ce travail pour son bien-être. C'est de là qu'est partie la réflexion : si ça a marché pour moi parce qu'on s'y est mis à plusieurs, pourquoi on ne ferait pas cela pour les autres ? Et mon départ à LST c'était ça. Aider à faire avec les autres ce qu'on a fait pour moi.

En fait, la réflexion s'est rapidement imposée: comment peut-on faire autrement, comment faire bouger les choses ? Et pour faire bouger les choses, et bien il faut prendre des positions. Et comment on prend des positions ? Et bien en les réfléchissant et tout coule de ça. Quand je suis arrivé à LST, on a discuté de tout autre chose que le problème qui m'arrivait, jamais on ne m'a dit " on va faire ça ", on a discuté de choses et d'autres et on m'a demandé ce dont moi j'avais envie. Donc je me suis dit " tiens quand même, pour une fois on ne va pas le faire à ma place ".



L'atelier famille et les différentes démarches autour de l'Aide à la Jeunesse m'ont aidé à réfléchir et à penser à ce qu'on pouvait faire pour pouvoir avancer mieux dans le respect de la vie mais aussi à avancer mieux dans ma famille à moi, à construire des choses à long terme parce que jusque là je n'avais jamais rien construit à long terme. Et c'est ca qui m'a donné envie et qui me donne la hargne d'aller dire que ce que j'ai à dire est important. Et il faut que ça soit dit. Mais comme moi j'ai facile à parler, je me dis que je ne vais pas le dire que pour moi, je vais aussi le dire pour et avec ceux qui n'ont pas la force de le faire, la facilité de le faire.

Et ce sont tous ces moments de réflexions et de rencontres qui font que plus j'avance et plus je dis " on doit faire des choses ". On ne peut plus laisser une tierce personne décider à notre place.

Mais il y a aussi le fait que j'ai été placé moi-même, qui fait que j'ai autant de hargne contre un système que, déjà très jeune, j'avais trouvé injuste. J'ai été placé à l'âge de 8 ans et quand j'étais dans cette institution, je n'avais qu'une envie c'était de partir. A un moment donné, on aurait dû retourner chez notre mère mais ça ne s'est pas fait. Et c'est ça

qui fait que je me dis qu'il y a autre chose à faire, un autre modèle, un autre système à instaurer. Et je n'ai pas attendu d'arriver à LST pour dire " il y a autre chose ". C'est un peu dans ma vie que ça s'est construit tout doucement et LST est un endroit où j'ai pu recadrer tout ça et pouvoir exprimer ça sans être jugé.

Dire que le système n'est pas bon, et rester là entre nous et le dire entre nous ça ne va pas changer grand chose. Mais dire que le système n'est pas bon entre nous, réfléchir comment on peut le dire à des niveaux politiques, des travailleurs sociaux,... ça devient plus intéressant, mais il faut que je puisse suivre cette démarche dès le départ. C'est à dire que si j'arrive à l'Agora de Bruxelles sans être allé à l'atelier famille ou sans préparer ça n'aurait pas de sens. A l'Agora, j'ai aussi eu des moments de tension, ou je disais " vous dites n'importe quoi, n'importe comment parce que ça n'a pas de sens ". Mais ensemble, on réfléchit pour le dire autrement. Apprendre à dire que c'est " n'importe quoi ", mais d'une manière où ce sera entendu et pas dans une colère folle. Et cela se construit. C'est toute une réflexion qui a permis ce chemin. C'est ça ce que je viens chercher à LST et que je continue à mettre en place, qui m'aide aussi pour d'autres choses. Parce que la



INTER-RÉGIONS

FAMILLE... AGORA...

ce qu'un militant de LST nous en dit...

famille c'est bien, c'est important, mais il faut aussi réfléchir au logement, au coût de la vie, aux soins de santé, à l'emploi, et c'est ce qu'on fait à LST. Tout se rejoint en fait.

Parfois dans le groupe famille on entend des choses qui sont dures, on a envie de dire " non tu ne peux pas faire ça " mais en même temps on doit écouter et comprendre pourquoi la personne a cette vision des choses. Respecter l'autre c'est pouvoir comprendre pourquoi il a une autre vision et pouvoir l'aider à voir les choses autrement. Tu diras à l'atelier famille " j'ai foutu une claque à mon enfant ", et bien on va essayer de comprendre pourquoi cette claque est née, dans quelles circonstances et vers quoi ça va. Et puis comment faire autrement.

J'ai commencé à participer à l'atelier famille qui s'est créé après la construction du Rapport Général sur la Pauvreté, en 1992 à peu près.

Je ne dis pas que LST fait les choses mieux que les autres mais il laisse une place aux personnes, au respect et à l'écoute. Et ça pour moi, c'est essentiel.

L'atelier famille pour moi c'est important car ça m'a permis de lire et écrire plus. Ce qui est intéressant aussi, c'est d'essayer de comprendre les gens. Pas toujours essayer de comprendre le système qu'ils mettent en place pour pouvoir supporter les choses mais comment ils vivent les choses, comment ils ressentent les choses et comment, avec ce qu'ils mettent en place, ils peuvent arriver à avancer. C'est ça que je prends dans l'atelier famille. En fait, c'est un enrichissement personnel.

On doit apprendre à utiliser l'outil des autres en se l'appropriant. Et c'est ça qui est intéressant dans l'atelier famille. C'est assez marrant de voir que malgré le fait que l'écriture et la lecture ne soient pas ma tasse de thé, quand j'ai vraiment quelque chose en tête, j'y arrive. C'est ça qui est bien, de voir qu'on avance, et qu'on avance surtout avec les autres.

Dans ma propre vie, beaucoup de choses se sont mises en place. Avant, je ne serais jamais venu ici comme aujourd'hui dire " tiens on va écrire quelque chose ", parce que je n'avais jamais trouvé d'endroit où j'étais pris au sérieux et respecté et où on construisait quelque chose en rapport à nous-même.

Depuis 1992, au sein du groupe famille, il y a eu des avancées. Ce qu'on apprend, on le transmet à d'autres. On prend beaucoup de courage les uns aux

autres. On donne un peu de temps et d'explications. Chacun prend un morceau de la vie des autres pour avancer. On prend et on laisse quelque chose. C'est ça le partage. On laisse une trace.

Qui a dit qu'une institution était un meilleur parent que le parent lui-même ?

Mon passage à LST c'est ça : comment améliorer les choses, la vie des gens ? Ce n'est pas en le faisant à leur place. C'est en réfléchissant.

LE COLLOQUE DU 17 OCTOBRE

En ce qui concerne le colloque de l'aide à la jeunesse du 17 octobre 2005, j'attends que l'on dise que ce qu'on construit ensemble à l'Agora n'est pas à laisser aux oubliettes, qu'on doit en tenir compte.

Il faut installer la continuité de ce groupe. Pas parce que j'aime aller là, pas parce que ça me passe le temps mais parce que vraiment il y a encore des choses à dire, à faire, à mettre en place pour que les gens ne soient plus écrasés, méprisés.

L'Agora, qui organise ce colloque, est un groupe qui s'est créé à la suite du Rapport Général sur la Pauvreté. On a eu les Assises de l'aide à la jeunesse très vite après je crois. Et là on avait demandé à la Ministre Madame Onkelinx de pouvoir travailler avec son cabinet et l'administration parce que son cabinet tout seul ca ne valait pas la peine. Tout le monde sait que les ministres changent tout le temps. Mais l'administration elle ne change pas. Et au fil des années, on s'est rendu compte que l'administration était un rouage important dans les prises de décisions. Et on a obtenu la rencontre avec l'administration et son cabinet pour discuter.

Avec ATD Quart-Monde, on a mis six mois pour faire un texte de première entrevue avec l'aide à la jeunesse. C'était assez pénible ce texte parce qu'on avait peur de les froisser, peur de fermer la porte, mais en même temps on





DE NAMUR

avait envie de leur dire des choses et c'est très compliqué de dire aux gens "vous vous trompez ". Chaque interpellation que nous faisions dans notre écrit, on nous répondait " mais vous savez, c'est inscrit dans le décret ". On s'est dit qu'il nous semblait important de le lire ce décret, et le lire avec quelqu'un qui a de la maîtrise et ça a été fait avec un avocat . Donc c'était vraiment quelque chose où on s'est impliqué à fond. Et l'avocat a dit qu'il n'avait jamais vu le décret de cette manière là. C'était la preuve que quelque chose n'allait pas.

Puis on a continué avec un autre texte, en tenant vraiment compte de ce que le décret disait et de ce que les familles vivaient. On continuait à dénoncer et quand on nous répondait " que ça, on l'avait dans le décret " et bien on était capable d'aller chercher ce que le décret disait, et de pouvoir affirmer que ça existait mais que dans le vécu des gens, ça ne se retrouvait pas.

Et c'est en donnant chacun son opinion, ce qui nous semble juste, qu'on peut continuer à avancer et trouver un juste milieu. Et on n'a pas l'intention de trouver des solutions toute faite parce que nous ne les avons pas. Nous le savons très bien, nous le disons haut et fort. Mais le but est d'ensemble trouver quelque chose qui se rapproche du respect des autres. C'est ça notre démarche à l'Agora. C'est vraiment dire oui, on sait que ça existe mais on se rend compte que dans la vie c'est pas ça.

La démarche du colloque est née du groupe. Aussi bien de l'administration, que des travailleurs et des familles rassemblées par LST et ATD Quart-Monde. La date symbolique est même venue de l'administration je crois. C'est Madame Gevaert qui avait dit " il faudrait prendre le 17 octobre parce que c'est une journée importante, c'est une journée clé ". Et quand on parle de placement pour cause de pauvreté, quelle plus belle journée que celle du refus de la misère. On a écrit un texte en commun et on s'est dit il va falloir quand même le partager à d'autres et là est née l'idée du colloque du 17 octobre.

Je crois que ce colloque est en fait le résultat d'un profond respect les uns des autres. Ca ne pouvait pas mieux se passer car en fait, tout le groupe est impliqué.

On va y rencontrer des travailleurs sociaux principalement je pense. Et ça va être difficile pour les familles. C'est pour ça qu'il faudra bien préparer. C'est un besoin. Il ne faut pas les laisser toutes seules parce que ça peut être dangereux. Pas dangereux sur le moment, mais retourner avec des choses qu'elles auront entendues, sur lesquelles on ne peut pas revenir et qu'elles n'auront pas comprises ça c'est dangereux.

Et ça fait vraiment partie de la méthode de travail qu'on utilise à LST. Il est important d'encadrer les gens qui viennent avec nous. S'ils n'ont pas compris, ils doivent avoir un endroit où poser la question et ça c'est notre rôle. Les gens peuvent alors venir s'appuyer et demander comment ils devraient faire pour continuer, et ensemble, on tente de trouver les meilleures solutions.

Je ne me pose pas d'objectifs concernant les personnes que je souhaiterais voir à ce colloque parce que je pense que dans le rouage de l'aide à la jeunesse, chaque personne est importante. Chaque personne a une position qu'il faut pouvoir discuter, que ce soient les familles, les travailleurs sociaux, les travailleurs d'institutions, les décideurs, les délégués, conseillers, directeurs,... Ils sont tous importants. Ce serait bien de toucher plusieurs personnes par arrondissement.

J'ai envie d'entendre des gens dire " c'est bien juste ce que vous nous demandez mais on n'a pas les moyens de le faire ". On aurait envie de ça. On se sentirait compris et ce serait déjà une grande avancée.

A UNE GRAND-MERE INOUBLIABLE



Sur un panneau de bois, j'ai réalisé ma stèle à moi.

J'ai voulu rendre un hommage à ma grand-mère en l'offrant à ma maman car elle était une personne importante pour nous.

Pour moi, c'est une manière d'accepter le deuil même si c'est toujours dur.

Tu es mon rayon de soleil quand je ne vais pas bien. Je pense souvent à toi.

Stéphanie.



DE CINEY-MARCHE

JE ME BATS POUR MA FAMILLE

Pour de nombreuses familles, vivre en famille n'est pas un droit acquis. Il faut se battre chaque jour.

INTOLERABLE

Lors d'une réunion à Jemelle où nous parlons du problème prioritaire et urgent pour beaucoup de personnes et de familles, à savoir les conditions déplorables de logement, Madame X nous parle de sa situation : " Je suis une maman et je vis avec mes cinq enfants dans une chambre insalubre.

Nous nous entassons dans une seule pièce où nous devons vivre, dormir, nous laver, vivre de l'intimité... Nos conditions de vie sont indécentes et intolérables. Les conditions d'hygiène et de sécurité sont défaillantes. Il nous arrive, quand une chambre se libère à côté, d'aller y mettre des matelas. C'est la survie.

J'ai entendu parler du droit à un logement décent pour tous écrit dans la Constitution belge. Il faut croire que c'est pour les autres. Enfin par pour tous car je connais d'autres personnes mal logées comme nous.

Ce n'est pourtant pas faute de nous battre, d'essayer de nous en sortir, de faire des démarches pour trouver un logement qui nous permette de vivre dans la dignité.

A CAUSE DE NOTRE HISTOIRE

Nous sommes inscrits depuis six ans dans les sociétés de logement social. Il paraît qu'il y a là un règlement d'ordre intérieur qui interdit de nous attribuer un logement à trois chambres. Il faudrait selon eux un logement à quatre chambres. Comme ils n'en ont pas, ils disent qu'ils n'ont pas de logement pour nous.

Pourtant, nous serions sûrement mieux dans un logement trois chambres que dans une seule chambre pour vivre tout. Nous pensons que ce n'est pas la véritable raison et que légalement nous aurions le droit de vivre dans un logement avec trois chambres.

Ils ne veulent pas nous accorder un logement à cause de notre nom et de notre histoire jusque-là difficile, c'est vrai, de logement. Ils m'ont même dit dernièrement que nous n'étions pas prioritaires.

Si l'on s'inscrit dans une société de logement social d'une autre commune, on nous répond que ce sont les personnes de la commune qui sont prioritaires.

EVITER LE PLACEMENT

Jusque-là, pour éviter que les enfants soient placés en institution à cause des conditions de vie indécentes, j'ai du accepter que les deux filles aillent en internat. Mes deux filles n'en peuvent plus. Elles souffrent de la situation. Mon aînée parle de suicide. La seconde a fugué de l'internat.

Ma préoccupation a donc été de trouver une solution avec le SAJ qui convienne aussi à mes filles. Les aînées reviendront chaque jour et logeront ailleurs dans la famille.

Ce problème de logement, tant qu'il ne sera pas résolu, continuera à mobiliser toute mon énergie parce qu'il menace notre vie de famille. Nous devons continuellement nous battre.

Il faut réagir aux visites du propriétaire. Il veut en effet nous faire partir. Il est encore venu pour essayer de nous intimider. Il était saoul et violent. Nous avons du appeler la police. Mais nous savons qu'il doit passer par le juge pour nous avoir dehors. Alors, je continue à faire différentes démarches.

Le bourgmestre m'écrit qu'il ne sait rien faire. J'ai encore des dettes que je continue à payer à l'AIS. J'ai de l'espoir avec le Fonds du logement. Enfin, j'entreprends toutes les démarches possibles et imaginables. Je crois que mes enfants et moi-même avons le droit d'avoir un logement décent ainsi que celui de vivre notre vie de famille».

Une militante



Les enfants de la photo n'ont rien à voir avec l'article



NOS DROITS

LE SERVICE DES CREANCES ALIMENTAIRES

Il arrive souvent qu'un parent vivant seul avec ses enfants, et qui a obtenu en justice la condamnation de l'autre parent à lui payer une pension alimentaire pour les enfants, ne parvienne pas à percevoir effectivement celle-ci.

Soit parce que l'autre parent n'a pas ou peu de revenus, soit parce qu'il se montre de mauvaise volonté et parvient à échapper aux saisies.

Le parent qui a la charge des enfants se retrouve alors dans une situation financière difficile.

Il lui était possible de s'adresser au CPAS pour obtenir une avance sur ces pensions alimentaires, mais la procédure et les conditions étaient strictes.

A partir du 1er octobre 2005, un Service des créances alimentaires entrera en fonction (en abrégé : le SECAL).

Les personnes à qui le CPAS payait jusqu'alors les avances sur pensions alimentaires, devront dorénavant s'adresser au SECAL. Le CPAS est chargé de transmettre les dossiers pour qu'il n'y ait aucun retard de paiement.

Le fond des créances alimentaires géré par le SECAL aura deux missions :

 accorder des avances sur les pensions alimentaires dues en faveur des enfants, - récupérer ces avances auprès du parent qui aurait du les payer.

Lorsque le SECAL verse les avances sur pensions alimentaires, c'est lui qui se charge de les récupérer auprès de l'autre parent. Ce n'est donc plus le parent qui a la charge des enfants qui doit s'en préoccuper.

CONDITIONS D'INTERVEN-TION DU SECAL

Pour obtenir l'aide du SECAL, le parent qui a la charge des enfants ne peut disposer de revenus supérieurs à 1.152 euros par mois, majorés de 53 euros par enfant à charge.

On ne prend en compte que ses revenus personnels, et pas ceux de la personne avec qui il forme éventuellement un nouveau ménage.

Pour demander l'aide du SECAL, le parent qui a la charge des enfants doit prouver qu'il n'a pas reçu les pensions alimentaires durant deux mois au cours des 12 derniers mois.

Ces deux mois non payés ne doivent pas nécessairement se suivre. Par contre, si ces deux mois de retard datent d'il y a plus d'un an, le SECAL ne peut plus intervenir.

LE MONTANT DES AVANCES ACCORDEES PAR LE SECAL

En principe, le SECAL verse une avance correspondant au montant des pensions alimentaires. Cependant, un plafond de 175 euros par mois est fixé.

Ainsi :

- si la pension alimentaire s'élève à 200 euros par mois, le SECAL intervient à concurrence de maximum 175 euros..
- si l'autre parent verse quand même
 150 euros, le SECAL verse le complément de 50 euro.

L'intervention du SECAL est de maximum 175 euros, quel que soit le nombre de pensions alimentaires que le parent doit recevoir.

Qu'il ait à sa charge un enfant pour lequel il devrait percevoir une pension alimentaire de 100 euros, ou qu'il ait 5 enfants à charge pour chacun desquels il devrait percevoir 100 euros, le plafond de l'intervention du SECAL reste dans tous les cas fixé à 175 euros.

A suivre

Philippe Versailles

QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi:

20 septembre 2005 à 20h00 4 octobre à 20h00 18 octobre à 20h00

A CINEY-MARCHE

Le lundi :

26 septembre 2005 à 20h30 10 octobre à 20h30 24 octobre à 20h30

A ANDENNE

Le mardi :

27 septembre 2005 à 20h00 11 octobre à 20h00 25 octobre à 20h00



DES ENFANTS D'ANDENNE...

UN PEU D'EVASION!

Comme chaque année, la dernière semaine d'août, les enfants de la BDR de Peu d'Eau se retrouvent autour de différents ateliers...

Les couleurs et le dessin sont au rendez-vous! En effet, nous nous essayons à l'aquarelle... C'est tout d'abord sur du papier mouillé que nous travaillons afin de réaliser un ciel et la mer.

Après avoir laissé sécher, nous pouvons réaliser de superbes dessins sur notre base ! C'est vraiment chouette de découvrir cette nouvelle technique !



C'est aussi la semaine que nous avons choisie pour installer la fontaine sur la dalle réalisée par la ville dans le quartier. Cette fontaine en grès a été réalisée par les enfants du quartier.

Elle a demandé deux ans de travail. Elle mérite le détour!



Un autre atelier, de danse celuici, s'organise selon l'humeur du temps qui n'est pas toujours au rendez-vous mais les enfants ont tout de même des idées de chorégraphie.

Et les garçons ne manquent pas de nous faire une petite démonstration de " break dance " et de " rap ".

Wough ! Quelle ambiance!

Les enfants et animateurs de Peu d'Eau



DE NAMUR

JE SUIS MAMAN



Je suis maman.

Ma fille a huit mois maintenant. Elle est super, elle gigote beaucoup, elle a envie de marcher déjà, elle rit.

Quand on a su que j'étais enceinte, on était content, mon copain et moi. Le bébé était le bienvenu. Le plus dur a été de le dire à mes parents. Ça fait quand même quelque chose de l'annoncer. Mais je savais très bien que mes parents seraient toujours derrière moi

J'ai accouché sans problème. Quinze jours plus tôt. J'avais mal au ventre et on est allé à la maternité. Ils m'ont renvoyée chez moi, parce que je n'avais que 2 cm d'ouverture. On est retourné, à pied bien sûr. Deux heures après, j'ai du retourner à l'hôpital d'urgence. Une amie a du nous conduire. J'ai accouché dans l'heure. C'est son papa qui l'a prise dans les bras le premier.

Les nuits, les pleurs, les langes, cela n'a pas été trop difficile pour nous. J'étais habituée, je viens d'une grande famille. Et puis, notre fille est bien entourée : son papa qui s'en occupe beaucoup et moi, et ses grands parents et mes frères et sœurs.

Elle pousse comme un chou. Mais il y a une chose qui n'est pas facile : nous ne trouvons pas de logement. Nous sommes inscrits dans une agence immobilière sociale et dans la société des logements sociaux. Mais rien ne se présente, pas même un petit espoir. Nous avons déjà fait toutes les rues de notre ville. Bien sûr qu'il y a des logements mais ce n'est pas dans nos prix. Je ne sais pas ce qu'on peux encore faire. Heureusement que nous sommes toujours chez mes parents. Ici, c'est une grande famille où chacun a de l'importance.

Ce que je souhaite pour ma fille qui grandit, c'est un monde meilleur. Pas comme on le voit maintenant. Juste quelque chose de meilleur.

D. Ledieu

PETITES NOUVELLES

A Namur

Ce 16 juillet 2005, une petite Nina est née chez Nadia Tajdenant et Vincent Bodarwe. Nous leur souhaitons bon vent

sur le chemin de la vie.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne : l'équipe d'Actualités Andennaises, de Ciney-Marche :

Fabien de Namur

Andrée, Cécile, Cédric, Dorothée, Philippe, Stéphanie et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement:

Abonnement de soutien fixé à 14,85 Euros/an Cpte : 001-1237833-92 Luttes-Solidarités-Travail 64, rue Pépin 5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30,00 Euros sont déductibles des impôts via le compte suivant pour les deux projets :

Cpte: 250-0083038-91 Veuillez alors les adresser à: CARITAS SECOURS francophone délégation de NAMUR -LUXEMBOURG Pour **NAMUR**:

mention : projet n° 05/65 (LST) Pour **ANDENNE:** mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne:
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél.: 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche : L.S.T. Ciney-Marche asbl Rue de Monin, 96 - 5362 ACHET Tél. : 083/61.10.85 ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur : L.S.T. asbl Luttes-Solidarités-Travail Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR Tél. : 081/22.15.12 namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

Adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs N'hésitez pas à nous contacter... Nous attendons vos articles, vos remarques, un petit coup de fil...

Impression:

IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté Française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région Wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture!